



Mairie de
Vallon Pont d'Arc

DM 51/2019

Envoyé en préfecture le 19/12/2019

Reçu en préfecture le 19/12/2019

Affiché le 19/12/2019

SLO

ID : 007-210703302-20191217-DM51_2019-AU

DECISION MUNICIPALE

OBJET

TARIFS 2020

**OCCUPATIONS
DU DOMAINE
PUBLIC**

Marchés forains

Le Maire de la Commune de Vallon Pont d'Arc,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses Articles L 2122-22 et L 2122-23,
VU la délibération du 3 avril 2014 du Conseil Municipal de Vallon Pont d'Arc portant « Délégation de pouvoir à Monsieur le Maire pour les objets prévus par l'Article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales »,
Et plus précisément chargeant le Maire de
« *fixer les droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaires sur les voies et autre lieux et de manière générale des droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas de caractères fiscal* »

DECIDE

De fixer comme suit les tarifs pour 2020 :

	ABONNEMENT 12 MOIS				ABONNEMENT 6 MOIS			ABONNEMENT 3 MOIS	
	43 marchés				21 marchés			9 marchés	
Longueur stand	Absences tolérées : 4	5 semaines congés		Absences tolérées : 2	3 semaines de congés		Absences tolérées : 2	2 semaines de congés	
	prix abonnement	Electricité	Eau	prix abonnement	Electricité	Eau	prix abonnement	Electricité	
1m	40,00 €	75,00 €	50,00 €	33,50 €	60,00 €	25,00 €	33,50 €	60,00 €	
2m	80,00 €			67,00 €			67,00 €		
3m	120,00 €			100,50 €			100,50 €		
4m	160,00 €			134,00 €			134,00 €		
5m	200,00 €			167,50 €			167,50 €		
6m	240,00 €			201,00 €			201,00 €		
7m	280,00 €			234,50 €			234,50 €		
8m	320,00 €			268,00 €			268,00 €		
9m	360,00 €			301,50 €			301,50 €		
10m	400,00 €			335,00 €			335,00 €		
11m	440,00 €			368,50 €			368,50 €		
12m	480,00 €			402,00 €			402,00 €		
13m	520,00 €			435,50 €			435,50 €		
14m	560,00 €			469,00 €			469,00 €		
15m	600,00 €			502,50 €			502,50 €		
16m	640,00 €			536,00 €			536,00 €		

Tarif pour OCCASIONNEL toute l'année 2020 :
hiver 1,50 € le mètre linéaire, été 2,50 € le mètre linéaire

FAIT à Vallon Pont d'Arc, le 17 décembre 2019

Le Maire
Pierre PESCHIER

